

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 02 Mai 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le deux mai, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 Avril 2022

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 15 Votants : 20

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Jocelyne BRETOME, Michel MANDRET, Didier FERRE, Laëtitia GOARDET, Marie-Laure BOSSARD, Jean-Luc PINGUET, Jérôme DA SILVA, Sonia TEILLET, Nicole MARANDEL, Annemieke SCHEENAERTS, Mickaël MICHON, Aurélie RUNIGO

Etaient absents excusés : Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Sonia TEILLET), Véronique MAFFREY (Pouvoir donné à Christophe PEIGNEY), Yohan EVENO (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Ludmila HEURION (pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS)

Etaient absents : Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour :

En préambule à cette séance, Monsieur Stéphane BUCHOU, candidat aux élections législatives 2022, viendra se présenter

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 Mars 2022

1 – Location salle du Pré Neuf : Proposition de tarifs pour la location de vaisselle..... *Délibération*

2 – Parcelle AP 124: Proposition de cession ..... *Délibération*

3 – Jury d'assises 2023 : tirage au sort .....

4 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation de transfert de la compétence « Maison des Assistantes Maternelles » ..... *Délibération*

5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de validation de la « Convention de Territoire Globale » ..... *Délibération*

6 – Associations – Proposition d'attribution des subventions 2022..... *Délibération*

7 - Déclarations d'Intention d'Aliéner

8 – Questions diverses

1 – Espace du Pré Neuf : Location de vaisselle

Monsieur le Maire rappelle que la Salle du Pré Neuf est régulièrement louée. Il est proposé aux utilisateurs la location de vaisselle mais il est fréquent qu'une partie soit cassée ou disparaisse. Il est alors nécessaire d'établir un montant de remplacement proposé comme suit

Objet	Proposition 2022
Elégance Verre 14,5cl	2,50 €
Tasse 16cl	4,50 €
Tasse 20cl ambassador	3,50 €
Fourchette Juno	3,50 €
Couteau Juno	5,50 €
Cuillère à café Juno	2,00 €
Elégance Flûte 13cl	2,50 €
Spal Waves Assiettes 25cm	5,50 €
Spal Waves Assiettes 21,5cm	4,50 €
Verres Ballon 12cl (vins)	1,50 €

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE la proposition de tarifs de remplacement de la vaisselle telle que présentée.

## 2 – Parcelle AP 124 : Proposition de cession

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est proposé d'acquérir pour l'Euro symbolique la parcelle AP124. Il s'agit en effet d'une parcelle en limite de propriété constituant une partie de l'emprise de la voir publique Rue des Grands Coteaux

Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide cette proposition d'acquisition à l'euro symbolique

## 3 – Jury d'assise 2023 : Tirage au sort

Il est procédé au tirage au sort à partir des listes électorales des 6 jurés d'assises 2023.

## 4 – Les Sables d'Olonne Agglomération – proposition de transfert de la compétence Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Monsieur le Maire rappelle que Les Sables d'Olonne Agglomération détient la compétence « petite enfance ». A ce titre et dans le cadre d'une réflexion globale à l'échelle du territoire il est apparu le besoin d'élargir cette compétence afin de répondre aux besoins de garde en structure collective. Pour cela Les Sables d'Olonne Agglomération souhaite soutenir l'installation de lieux d'accueil de garde individuels à rassemblement collectif également appelé « Maison d'Assistants Maternels » (M.A.M.).

Cette orientation nécessite d'élargir les statuts des Sables d'Olonne Agglomération tel que présenté

Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide le transfert de compétence « Maison d'Assistants Maternels et la modification des statuts des Sables d'Olonne Agglomération correspondante

## 5 – Associations 2022 : attribution des subventions

Monsieur le Maire rappelle que les commissions Associations et finances ont travaillé et proposé les attributions qui sont présentées devant le conseil municipal. Après la refonte du dossier de demande de subvention les élus proposeront l'année prochaine de nouvelles modalités d'attribution. Pour cette année ce sont les mêmes modalités que l'an dernier qui ont été appliquées. La proposition qui est faite au conseil municipal est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNEL	
ASPI BASKET	900		
ASPI foot	1200		
SOBAD	750		
JUSTACORPS	900		
FAMILLES RURAL	700		
USEP	400		
SOLAIR	500		
AMICALE LAIQUE	500		
ASPIRATION MOTO	300		
LES AMIS DE MAKO	300		
SEA SALS N SWING	150		
CLUB PHOTO	350		
OGEC STE ANNE	500		
APE LES SALINES	200		
COMITE DES FETES	0	20000	
COMITE ECHANGE HEIM	300		
CONJOINTS SURVIVANTS	0		
PALETTE ISLAISE	300		
LAPAGAIE	600		
NDP	800	600	
STE DE CHASSE	500		
TGV	500		
UNC	400		
L'CEIL	0	6000	
BONSAI CLUB	300		
LILA FLEURS	100		
SMPI	200	300	
RANDO AUZANCE VEERT	150		
TERRE D'ISLAS			
HISLAS AD MARCHAS	200	75	
ACAIO	500		
FESTILONNE			
LES AMIS DU MARAIS	150		
Sous total	12650	26975	39625

AFORBAT	180		
RASED	131		
IFACOM LA FERRIERE	30		
MFR MOUILLERON	30		
MFR ST GILLES	120		
BTP CFA	30		
MFR BOURNEZEAU	30		
IME OLONNE	60		
Sous total	611		611
ADMR	1000		
ADEV	200	400	
RESTO DU CŒUR	120		
SECOURS CATHOLIQUE LES SABLES	120		
Sous total	1440	400	1840
Total subventions			42076

Mme Sonia Teillet demande s'il sera possible lors du prochain examen de ce dossier de faire figurer les montants attribués l'année précédente dans le tableau qui est communiqué aux élus. Ce point de repère étant important. M. le Maire confirme que ce sera fait

Le conseil municipal valide les attributions 2022 telles que proposées par la commission et présentées

#### 6 – D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- ZK 80 : Habitation + Terrain – Les Petites Noues
- AE 48 : Habitation + Terrain – 6 Rue du Paradis
- AL 407: Habitation + Terrain – 7 Rue de la Burelière

